

ROYAUME DU MAROC

=ooOoo=

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME
DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS.

N° 4814 DRH/DDRH/SAPC

Rabat, le 23 NOV 2021

DECISION

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME,
DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS

Vu le dahir n° 1.58.008 du 04 chaabane 1377 (24 Février 1958) portant statut général de la Fonction Publique, tel qu'il a été modifié et complété ;

Vu le décret Royal n° 401.67 du 13 Rabia I 1387 (22 juin 1967) portant règlement général des concours et examens pour l'accès aux cadres, grades et emplois des administrations publiques, tel qu'il a été modifié et complété ;

Vu le décret n° 2.05.72 du 29 Chaoual 1426 (02 Décembre 2005) portant statut particulier du corps interministériel des techniciens ;

Vu l'arrêté du Ministre chargé de la modernisation des secteurs publics n° 2621.06 du 23 Choual 1427 (15 Novembre 2006), portant règlement de l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade de technicien de deuxième grade du secteur de l'Agriculture et du Développement Rural ;

Vu l'arrêté du Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts n° 2677 en date du 28 Mai 2021 portant ouverture de l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade de technicien de deuxième grade ;

Vu l'avis des examens d'aptitude professionnelle (Exercice 2021), publié aux journaux suivants :

- Al Alam n° 25025 en date du 28. 29 et 30 Mai 2021 ;
- L'Opinion n° 19.435 en date du 28. 29 et 30 Mai 2021 ;

Vu la circulaire n°16/2020 relative l'organisation des concours de recrutement et des examens d'aptitude professionnelle en date du 07 Octobre 2020 ;

Vu la décision du Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts n° 4161 en date du 08 Octobre 2021 relative à la désignation du jury de l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade de techniciens de deuxième grade ;

Vu les procès-verbaux des délibérations du jury sur les résultats finaux de l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade de deuxième grade, relatifs aux options suivantes : **Affaires Administratives ; Affaires économiques et Statistiques Agricoles ; Gestion des Entreprises agricoles ; Informatique ; Production Végétale ; Vulgarisation et Pédagogie Agricole ; Production Animale ; Répression des Fraudes et Contrôle de Qualité des Produits Industriels et Agricoles ; Génie Rural et Topographie et Machinisme Agricole.**

DECIDE

Article unique : La liste des candidats déclarés définitivement admis à l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade de techniciens de deuxième grade, organisé le 10 Octobre 2021, est arrêtée comme suit :

Option : Affaires Administratives, effectif : (Sept ; 07)

BOUGRAINE EL HASSANE
MANDRI ABDELHANINE
BOUCHNAFI SAID
KANOUN KHADIJA
MHATCHAN MUSTAPHA
AMMOURI AMINA
DERRAZ SAIDA

Option : Affaires économiques et Statistiques Agricoles, effectif : (Deux ; 02)

EL HARRADI ABDELALI
NACIRI CHAIMAE

Option : Gestion des Entreprises Agricoles, effectif : (Deux ; 02)

BELKASMI IKRAME
BARKA ABDELMAJID

Option : Informatique, effectif : (Néant)

NEANT

Option : Production Végétale, effectif : (Trois ; 03)

SHABI HANANE
THABIT YOUNES
LFARROUJ HICHAM

Option : Vulgarisation et Pédagogie Agricole, effectif : (Néant)

NEANT

Option : Production Animale, effectif : (Cinq ; 05)

TAHIRI ABDELAZIZ
ZAITAR REDOUANE
AMANAOUCH NADIA

BAHLOUL KHALID

BELACHHEB KAOUTARA

Option : Répression des Fraudes et Contrôle de Qualité des Produits Industriels et Agricoles, effectif : (Néant)

NEANT

Option : Génie Rural et Topographie, effectif : (Deux ; 02)

KOUDIA HASSNAE

IKBANE BRAHIM

Option : Machinisme Agricole, effectif : (Un ; 01)

LAAMIM ABDESSELAM

Pour le Ministre de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime, du Développement
Rural et des Eaux et Forêts
Le Directeur des Ressources Humaines
(B.O)

Signé : Adil ELOUFIR